



LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

RECRUTE

**Un Instructeur Droit des sols
mutualisé avec la Ville de Gien
Techniciens territoriaux ou rédacteurs territoriaux (catégorie B)
Recrutement titulaire ou à défaut contractuel
sur la base de l'article L332-8 disposition 2 du Code Général de la Fonction Publique**

Missions :

INSTRUCTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES DOSSIERS

- **Instruire les autorisations d'occupation des sols :**
 - ✓ Analyser différents types de plans et instruire les dossiers (technique et juridique)
 - ✓ Appréhender un projet sur un terrain
 - ✓ Apporter des conseils aux porteurs de projet

L'instructeur devra instruire les dossiers soumis au service (CU, DP, PC, PA et PD) en application des conventions signées avec les communes adhérentes.

Activités :

- Vérification de la recevabilité et examen technique des dossiers au regard des règles d'urbanisme applicables aux terrains considérés ;
- Vérification de la complétude des dossiers ;
- Identification et lancement des consultations de services externes (notamment modifiant le délai d'instruction)
- Recueil auprès des personnes publiques, services ou commissions intéressées par le projet, des accords, avis ou décisions prévus par les lois en vigueur ;
- Rédaction des projets de décision ;
- Transmission aux services de la DDT des éléments nécessaires à la taxation des constructions ;
- Participation à la gestion des recours contentieux ;
- Participation à l'archivage des dossiers traités ;
- Accueil et renseignement des pétitionnaires et maîtres d'ouvrage

L'instructeur pourra être amené à participer ponctuellement à d'autres missions :

- Etudes liées à l'aménagement du territoire ;
- Analyse des projets d'infrastructures ou d'aménagement

Profil du poste :

- Connaissances affirmées dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme exigées et expérience de 3 ans minimum dans le métier
- Permis B exigé

Compétences requises :

Compétences techniques :

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'urbanisme règlementaire
- Maîtrise de la lecture et de l'analyse de différents types de plans et documents d'urbanisme
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels métiers
- Qualités rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse
- Savoir rechercher, traiter, synthétiser et transmettre l'information,
- Intérêt pour le travail en transversalité
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité et d'un EPCI

Compétences relationnelles :

- Être rigoureux et méthodique,
- Capacité de travail en équipe, notamment en transversalité
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue,
- Être force de propositions,
- Excellentes qualités relationnelles auprès des usagers, des services municipaux et intercommunaux et des partenaires externes,
- Savoir rendre compte

Rémunération :

- Rémunération statutaire – Régime indemnitaire
- Prime forfaitaire annuelle
- Tickets restaurant, adhésion CNAS

Poste à temps complet à pourvoir au plus vite

Veillez adresser votre candidature (Réception des candidatures jusqu'au 12/08/2022)

(lettre de motivation contenant une adresse mail valide + C.V.) à :

Monsieur le Président de la Communauté des Communes Giennoises

3, chemin de Montfort – B.P. 50114

45503 GIEN CEDEX

Ou par mail à : candidature@cc-giennoises.fr